NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

DEGRILLEUR AUTOMATIQUE NG

FONCTIONNEMENT – ASSERVISSEMENT 2

MONTAGE – ENTRETIEN

1 - Montage 3
- 1.1 - Descriptif
- 1.2 - Instructions de montage
- 1.3 - Instructions de mise en route

2 - Entretien 5
- 2.1 - Contrôles et entretiens périodiques
- 2.2 - Pièces d'usure
- 2.3 - Remise en service après coupure de l'interrupteur de sécurité

3 - Schémas 8
- 3.1 - Ensemble descriptif
- 3.2 - Détecteur de position
- 3.3 - Immobilisation de la benne
- 3.4 - Montage de la sangle
- 3.5 - Réglage de la sangle
- 3.6 - Remplacement des pièces d'usure

ANNEXE 1 15
Consignes de sécurité – Protection des personnes.

ANNEXE 2 16
Fin de course et interrupteurs de position

ANNEXE 3 19
Motoréducteur SEW

ANNEXE 4 25
Pièces de rechanges usuelles

ANNEXE 5 (Si option coffret électrique retenue) 26
Réglages des temporisations et gestions des défauts
Réglages des paramètres de l'horloge (Si option coffret électrique et horloge retenues)

ANNEXE 6 37
Variateur (Si option coffret et variateur de vitesses électrique retenues)

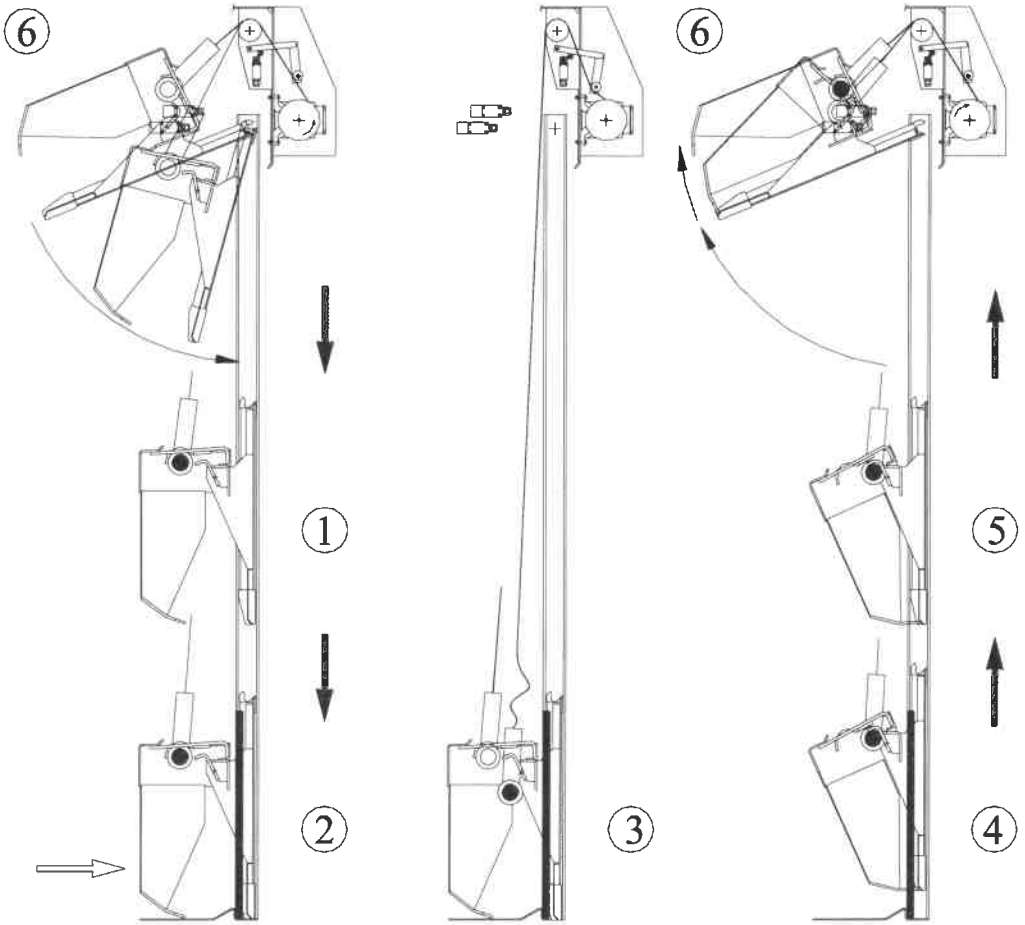
FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

FONCTIONNEMENT ASSERVISSEMENT



1. **ARRET-REPOS** (fin de cycle) – La benne reste en attente pendant le temps programmé.

2. **DESCENTE** – Le système d'asservissement a donné l'ordre de démarrage au moteur qui tourne alors dans le sens indiqué. La benne descend ouverte.

3. **ARRET BAS** – La benne vient se poser au fond. Par gravité, le mobile change de position. La sangle se détend, libérant le palpeur qui sollicite le fin de course « bas ». Celui-ci commande l'arrêt du moteur et l'inverseur de marche associé à un temporisateur.

4. **NETTOYAGE DE LA GRILLE** – Après temporisation, le moteur repart en sens inverse. La sangle se tend. La benne se ferme engageant ses dents entre les barreaux, puis remonte.

5. **MONTEE** – Les déchets prélevés sont emprisonnés dans la benne fermée.

6. **DEVERSEMENT** – La benne trouve les axes de pivotement et se déporte au-dessus du réceptacle à déchets, jusqu'à ce que l'angle d'inclinaison prédéterminé libère le mobile qui retourne en position d'ouverture de benne. Le fin de course « haut » arrête le moteur et sollicite l'inverseur de marche. La benne redescend, la temporisation « fin de cycle » stoppe celle-ci en position REPOS ① dans l'attente d'un nouveau cycle.

 Tout cycle interrompu par coupure électrique reprend dans le même sens.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

MONTAGE

Consignes de sécurité - Protection des personnes : voir ANNEXE 1

1.1 DESCRIPTIF (Repérage des pièces, §3.1 - Ensemble descriptif)

Le dégrilleur se compose de :

- 1 châssis (rep.1), en un ou plusieurs éléments fonction de sa hauteur ou de l'implantation
- 1 benne (rep.5), composée d'un peigne articulé et d'un chariot coulissant dans le châssis
- 1 motoréducteur (rep.18)
- 1 tambour de sangle (rep.11)
- 1 sangle (rep.12)
- 1 palpeur point « bas » (rep.13)

Et des matériels électriques suivants :

- 1 détecteur de fin de course "bas" (rep.14)
- 1 détecteur de fin de course "haut" (rep.15)
- 1 détecteur de fin de cycle (rep.16)
- 1 interrupteur de sécurité (rep.17)
- 1 boîtier de commande manuelle, ou un boîtier de jonction avec arrêt d'urgence (rep.19)

Chacun de ces composants est fixé par vis et écrous-freins de même matière que le support.
Des accessoires éventuels sont représentés ou notés sur le schéma d'implantation joint.

N.B. : Le dégrilleur peut être totalement ou partiellement assemblé à l'expédition. Le motoréducteur est bi-tension 240/400 V, 50 HZ. Il est couplé en 400 V, niveau d'huile effectué, prêt à fonctionner, il est équipé d'un électro-frein contre le dévirage.

1.2 INSTRUCTIONS DE MONTAGE

1.2.1 MONTAGE DU CHASSIS

1.2.1.1 Châssis en un élément

Positionner le châssis à son emplacement, vérifier la verticalité du châssis (rep.1) et des rails de guidage, caler si nécessaire et contrepercer, cheviller ou boulonner selon la nature du support, trous de fixation diam. 16,5 mm sur l'arase et diam.12 mm en partie inférieure. (Chevilles ou boulons hors fourniture).
Graisser l'intérieur des rails autant que besoin.

1.2.1.2 Châssis en plusieurs éléments

Positionner la (ou les) partie(s) inférieure(s) à l'emplacement prévu, vérifier la verticalité des rails de guidage, caler si nécessaire et contrepercer, cheviller ou boulonner. Assembler la partie supérieure (liaison 10 boulons M12/25 en attente sur le cadre inférieur). Nous préconisons des chevilles chimiques M14 (perçages Ø16) en surface, sur le cadre de fixation. Pour les autres fixations inférieures, des chevilles mécanique M10 (perçages 10)

Graisser l'intérieur des rails autant que besoin.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

1.2.1.3 Raccordement électrique

Les différents matériels électriques (§1.1. Descriptif) qui équipent le dégrilleur sont raccordés électriquement au boîtier de commande manuel ou au boîtier de jonction suivant le type d'installation.

Le boîtier est équipé de deux presse-étoupes permettant l'alimentation par deux câbles :

► **1 câble 12G1.5** pour l'alimentation des :

- Fin de courses haut et bas
- Arrêt de sécurité,
- Détecteur de fin de cycle,
- Arrêt d'urgence
- Bouton poussoir montée-descente (si boîtier manuel)

► **1 câble 4G2.5** pour l'alimentation du motoréducteur.

L'entrée des câbles d'alimentation se situe au pied du dégrilleur coté boîtier de raccordement (§ 3.1. - Ensemble descriptif). Pour la mise en place des câbles, démonter le panneau de carénage (rep.4), enfiler les câbles dans les tubes de guidage situés entre le rail de guidage et le châssis (rep.1). Ressortir ceux-ci sous le boîtier manuel (rep.19) par le trou oblong prévu à cet effet.

Le raccordement électrique s'effectue suivant le repérage des bornes.
(Annexe 4 - Schéma électrique).

► 1.3 INSTRUCTIONS DE MISE EN ROUTE

Lors du transport et de l'installation du dégrilleur, la benne (rep.5) est en place dans les rails, prête à fonctionner, et **immobilisée** pour le transport. Supprimer les fixations qui solidarisent la benne au châssis.

1.3.1 VÉRIFIER LA SANGLE (§3.4. - Montage de la sangle).
Vérifier la position de la sangle aux points suivants : mobile (rep.9) poulie (rep10) Palpeur (rep.13) et tambour (rep.11). Le sens d'enroulement de la sangle sur le tambour doit être conforme à la figure 17.

1.3.2 VÉRIFIER LE SENS DE ROTATION DU MOTO-RÉDUCTEUR
Au niveau de l'armoire électrique mettre le commutateur en position « MANUEL", à l'aide des boutons montée et descente, vérifier la correspondance entre les commandes et le déplacement de la benne. Si nécessaire inverser deux phases à l'alimentation du moteur.

1.3.3 VÉRIFIER LES FINS DE COURSE « HAUT « ET « BAS »
A l'aide des commandes manuelles, tester les arrêts fin de course « haut » et fin de course « bas », puis basculer en position automatique.

1.3.4 RÉGLER LES TEMPORISATIONS « MARCHE » ET « ARRÊT ».
Les temporisations marche et arrêt sont réglées en atelier :

La temporisation	ON temps de fonctionnement	est réglée pour deux cycles de fonctionnement.
La temporisation	OFF temps d'arrêt	est réglée pour vingt minutes d'arrêt.

Pour un fonctionnement normal, laisser le réglage de la temporisation ON à deux cycles. Régler la temporisation OFF pour un temps d'arrêt maximum en fonction du débit, de la nature et de la quantité des déchets à récupérer.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ENTRETIEN

Consignes de sécurité - Protection des personnes : voir ANNEXE 1

2.1 CONTROLES ET ENTRETIEN PERIODIQUES

2.1.1 TOUS LES MOIS

Contrôle visuel de l'aspect de la sangle (rep.12).

Vérifier qu'elle circule librement sans frottement latéral sur la poulie (rep.10) le galet du palpeur (rep.13), et les flasques de tambour (rep.11).

Si nécessaire régler la position de la sangle (§ 3.5. Réglage de la sangle).

Nettoyer le galet et la poulie s'ils sont encrassés.

Contrôle visuel de la propreté du dégrilleur.

Nettoyer les endroits où les déchets ont pu se déposer : graisses sur la benne, déchets divers au niveau du plan de pose et dans la trémie. S'assurer que les axes d'articulation situés à l'intérieur des rails et permettant le basculement de la benne au point haut sont exempts de dépôts. Graisser éventuellement l'intérieur des rails après avoir éliminé la graisse ancienne.

2.1.2 TOUS LES ANS

Changer la sangle (rep.12)

Sauf si elle n'est pas détériorée (procédure §2.2.2.)

Vidanger l'huile du réducteur (rep.18)

Suivant la notice du constructeur (Annexe 3- Moto réducteur SEW.). Dans tous les cas, l'intervalle entre deux vidanges ne doit pas dépasser 2 ans.

2.1.3 TOUS LES DEUX ANS

Contrôle des paliers fortement sollicités :

- La poulie (§3.6. - Remplacement des pièces d'usure, rep.10)
- Le galet et les patins de mobile (§ 3.6. - Remplacement des pièces d'usure, rep.9)
- Les deux axes d'articulation pelle/chariot (§ 3.6. - Remplacement des pièces d'usure, rep.6)

Si l'un de ces composants présente des signes de dégradation importante, procéder au remplacement des pièces d'usure correspondantes.

- Remplacement de la poulie: (voir §2.2.3.)
- Remplacement des patins et du galet de mobile : (voir §2.2.4.)
- Remplacement des paliers et axes d'articulation : (voir §2.2.5.)

2.2 REMPLACEMENT DES PIECES D'USURES

2.2.1 DEMONTAGE ET REMONTAGE ET DE LA BENNE

2.2.1.1 Démontage de la benne

Au niveau de l'armoire électrique mettre le commutateur en position 'MANUEL". Pivoter la trémie (rep.2) après avoir détaché les grenouillères. Monter la benne jusqu'à son point de rotation, sortir la partie basse des rails de guidage, descendre pour dégager des tétons de basculement. Placer la benne à l'horizontale et dégager la benne en sortant les tétons des rails.

2.2.1.2 Remontage de la benne

La repose s'effectue en sens inverse.

ENTRETIEN

2.2.2 REMPLACEMENT DE LA SANGLE

Mettre la benne en appui sur la butée de chariot suivant la procédure (§ 3.3. - Immobilisation benne). Retirer le panneau arrière (rep.4).

2.2.2.1 Dépose de la sangle à remplacer :

Côté mobile : (rep.9 - figure 4 et 5), enlever les contreplaques (2 boulons M12).
Côté tambour : (rep.11 - figure 8-9), dévisser le flasque (une vis M6 ou M8).

2.2.2.2 Pose d'une nouvelle sangle :

(§ 3.4. – Montage de la sangle)

Placer la boucle de la sangle dans la fente du tambour (rep.11) suivant le sens d'enroulement décrit (figure 6-7). L'amener en l'accompagnant à la main, jusqu'au mobile (rep.9) après l'avoir passée sous le galet du palpeur (rep.13 - figure 8) puis sur la poulie (rep.10). La fixer sur le mobile (figure 4), pas de réglage, la longueur utile se règle automatiquement.

A l'aide du motoréducteur, enrouler la sangle jusqu'à ce que le mobile (rep.9) se place dans la position benne ouverte en l'écartant des rails (figure 5). Effectuer (en manuel) une montée pour dégager la benne de la butée de chariot, replacer celle-ci dans sa position d'origine.

⌦ Attention ! Le dégrilleur doit reprendre son cycle de fonctionnement (descente) lorsque la benne est en position ouverte (figure 5).

2.2.3 REMPLACEMENT DE LA POULIE (§ 3.6. – Remplacement des pièces d'usures)

Pour faciliter l'accès à la poulie, pivoter la trémie (rep.2). Démonter le panneau de carénage (rep.4) et mettre la benne en appui sur la butée de chariot suivant la procédure (§ 3.3. - Immobilisation benne).

2.2.3.1 Démontage de la poulie :

Desserrer l'écrou tenant l'axe (écrou M16), ôter la rondelle. Extraire l'axe en maintenant la poulie, deux rondelles sont intercalées entre la poulie et les flasques supports.

2.2.3.2 Remontage de la poulie :

Passer la poulie sous la sangle en ayant pris soins préalablement de coller à l'aide de graisse les rondelles entretoises sur les flancs de la poulie.

Positionner la poulie, enfiler l'axe, monter la rondelle extérieure et l'écrou frein M16, bloquer l'écrou.

A l'aide du motoréducteur, enrouler la sangle jusqu'à ce que le mobile (rep.9) se place dans la position benne ouverte en l'écartant des rails (§ 3.4. - Montage de la sangle, figure 5). Effectuer en manuel, une montée pour dégager la benne de la butée de chariot, replacer celle-ci dans sa position d'origine.

2.2.4 REMPLACEMENT DES PATINS ET DU GALET DE MOBILE :

(§3.6. – Remplacement des pièces d'usure, figure 12)

Retirer le panneau de carénage (rep.4) Mettre la benne en appui sur la butée de chariot suivant la procédure (§3.3 - Immobilisation benne).

2.2.4.1 Démontage des patins et galet à remplacer :

Desserrer l'axe du mobile, boulon M20. Tirer l'axe en extrayant successivement le premier patin, le galet, puis le deuxième patin.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

2.2.4.2 Remontage des nouveaux patins et galet :

Engager l'axe dans le support de mobile. Mettre en place en enfilant progressivement l'axe, le premier patin, le galet puis le deuxième patin. Revisser l'écrou frein et serrer jusqu'à ce que le boulon formant axe soit immobilisé en rotation.

Attention : Pour un bon fonctionnement du dégrilleur le galet et les deux patins doivent tourner librement autour de leur axe.

A l'aide du motoréducteur, enrouler la sangle jusqu'à ce que le mobile (rep9) se place dans la position benne ouverte en l'écartant des rails (§ 3.4. - Montage de la sangle, figure 5). Effectuer, en manuel, une montée pour dégager la benne de la butée de chariot, replacer celle-ci dans sa position d'origine.

1.2.6 REMPLACEMENT DES PALIERS D'AXE D'ARTICULATION PEIGNE/CHARIOT

(§ 3.6. Montage des pièces d'usure, figure 13)

Au niveau de l'armoire électrique, mettre le commutateur en position "MANUEL".
Dégager la benne des rails de guidage (se reporter au § 2.2.1.1.).
Sortir la benne du châssis en déroulant la sangle.
Désolidariser le mobile (Rep 9) en démontant son galet (§ 2.2.4.1.).
Démonter les écrous des axes d'articulation boulon M20. Dégager les axes des chapes en prenant soin de repérer la position des rondelles de calage placées de part et d'autre du bras du chariot. Déposer le peigne.
Extraire les paliers par l'intérieur en les poussant à l'aide d'un mandrin Ø 21.

Le remontage s'effectue en sens inverse, prendre soins de replacer correctement les rondelles de calage sur chaque axe.
Serrer les écrous frein M20 pour rattraper le jeu latéral sans freiner l'ouverture du peigne.

2.3 REMISE EN SERVICE APRES COUPURE DE L'INTERRUPTEUR DE SECURITE

(§3.1 - Ensemble descriptif Rep.17)
Se reporter à l'annexe 5 : Gestion des défauts.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél. +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

3.1 - Ensemble descriptif10

3.2 - Détecteurs de position11

3.3 - Immobilisation de la benne12

3.4 - Montage de la sangle13

3.5 – Réglage de la sangle14

3.6 - Remplacement des pièces d'usure15

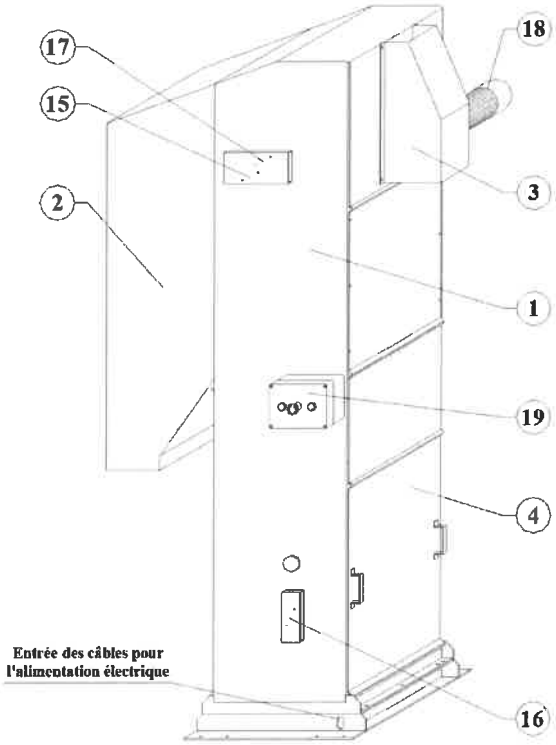
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

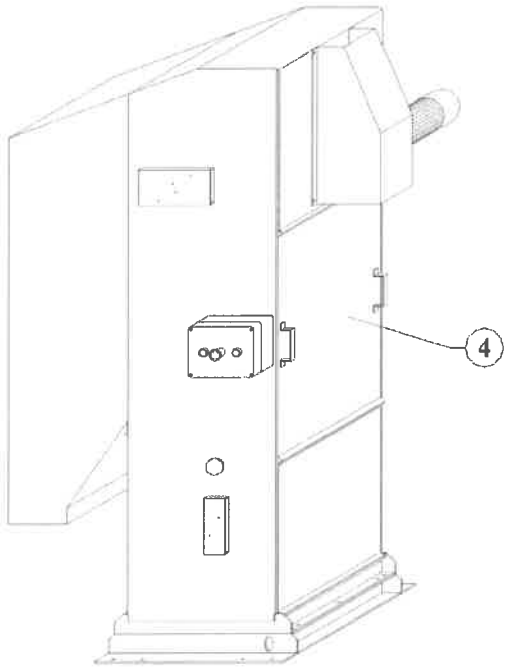
SCHEMAS

3.1 ENSEMBLE DESCRIPTIF



VUE EXTERIEURE

Hauteur de déversement supérieure ou égale à 600mm

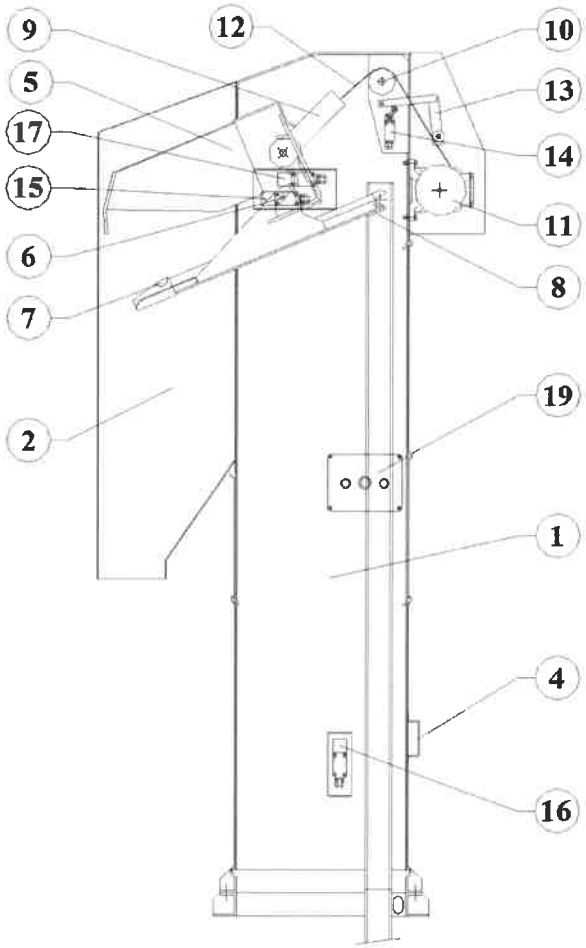


VUE EXTERIEURE

Hauteur de déversement inférieure à 600mm

Nomenclature

1 - Châssis formant carénage
2 - Trémie à déchets
3 - Protecteur de sangle ou capot motoréducteur
4 - Panneau amovible
5 - Benne
6- Axe d'articulation
7- Patin d'usure bas
8- Patin d'usure haut
9 - Mobile
10- Poulie
11- Tambour de sangle
12- Sangle
13- Palpeur point « Bas »
14- Fin de course « Bas »
15- Fin de course « Haut »
16- Fin de course « Fin de Cycle »
17- Interrupteur de sécurité
18- Motoréducteur
19- Boîtier manuel



COUPE VERTICALE

SCHEMAS

3.2 DETECTEURS DE POSITION

REP 15 Fin de course haut
Deux conducteurs 1.5 carré
Bornes 5 et 6 (NC)

REP 17 Interrupteur de sécurité
Deux conducteurs 1.5 carré
Bornes 5 et 6 (NC)

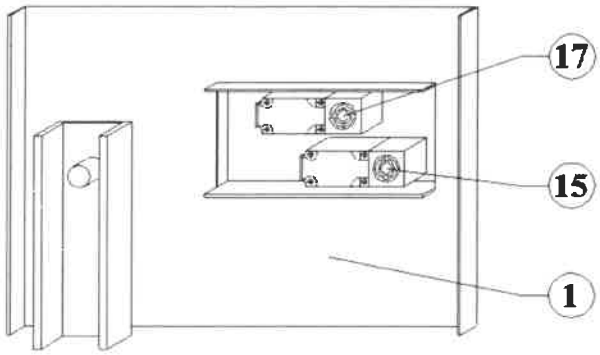
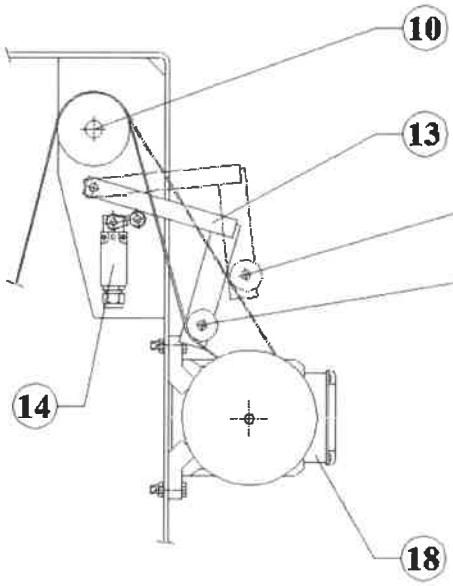


Figure -1-



"Marche" montée-descente

"Coupure" arrêt point bas

REP 14 Fin de course bas
Deux conducteurs 1.5 carré
Bornes 21 et 22 (NC)

Figure -2-

REP 16 Détecteur fin de cycle
Deux conducteurs 1.5 carré
Bornes 5 et 6 (NC)

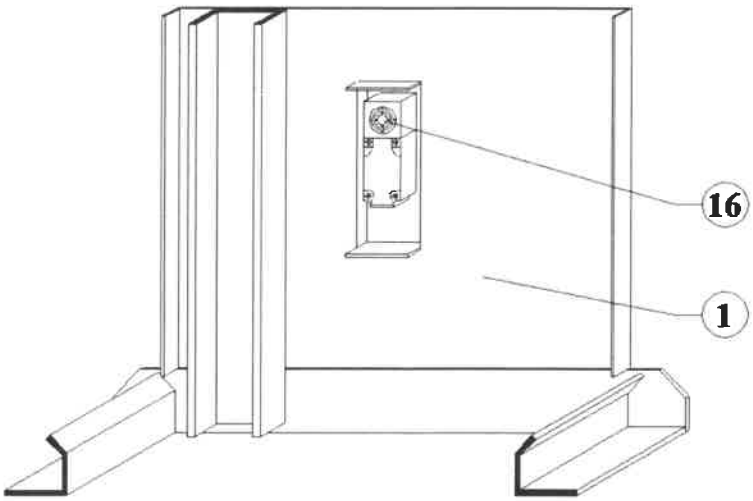
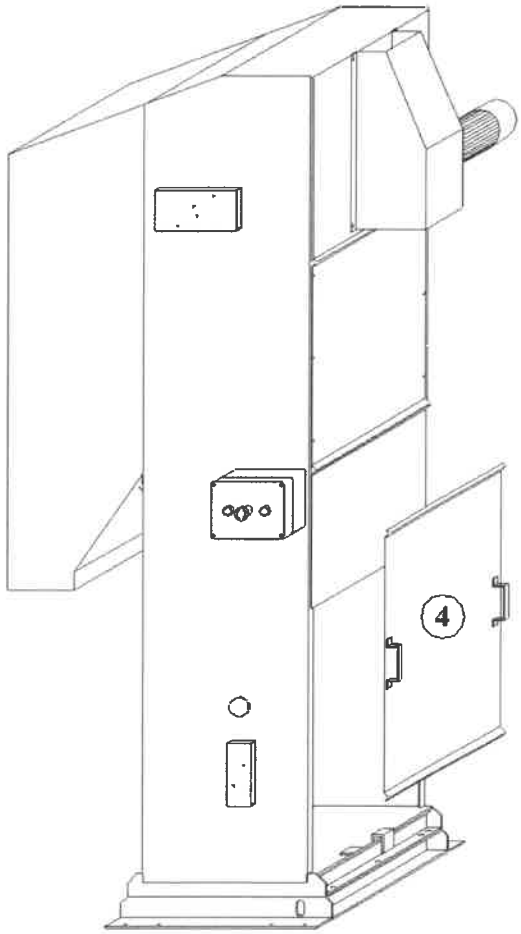


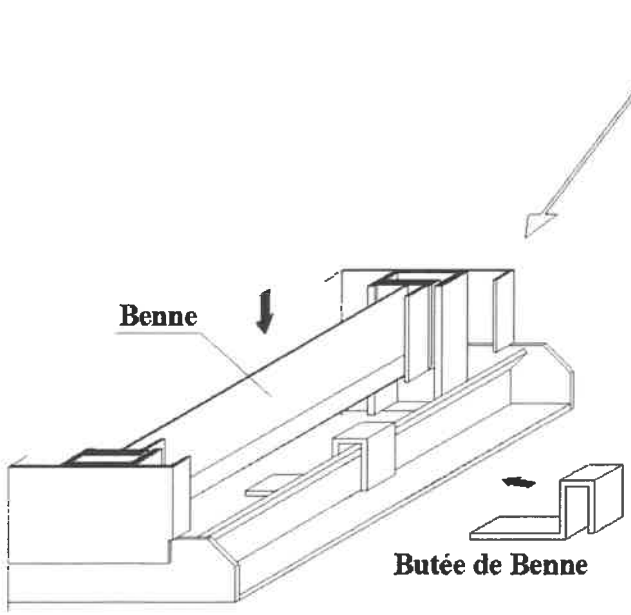
Figure -3-

SCHEMAS

3.3 IMMOBILISATION DE LA BENNE

- **Le dégrilleur est en position Arrêt-Repos** (*voir Fonctionnement-Asservissement*)
- **La benne** (ensemble peigne-chariot) est alors située au niveau du détecteur fin de cycle (*figure 3 - Montage - Entretien*) :
- **Mettre l'asservissement en position manuelle,**
- **Effectuer une montée** pour placer le chariot en position haute,
- **Placer la butée de benne** dans la position définie *figure 10*, après avoir préalablement démonté le panneau de carénage amovible *(rep. 4)*.
- **Effectuer une descente**, la benne vient en appui sur la butée, la sangle se détend, le fin de course "*bas*" est actionné,
- **Placer le commutateur** "*Marche-Arrêt*" en position Arrêt.





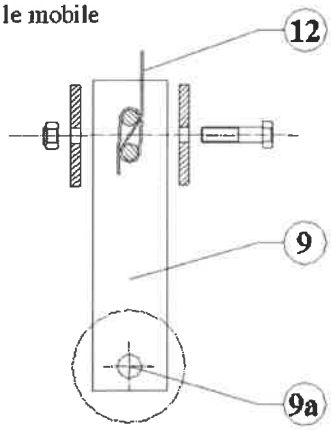
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

3.4 MONTAGE DE LA SANGLE

Figure -4-

Montage de la sangle sur le mobile



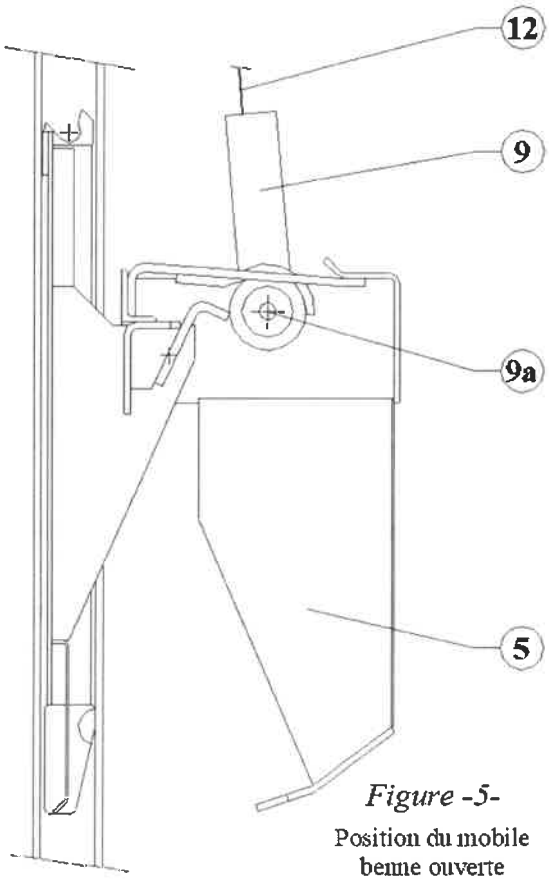


Figure -5-

Position du mobile benne ouverte

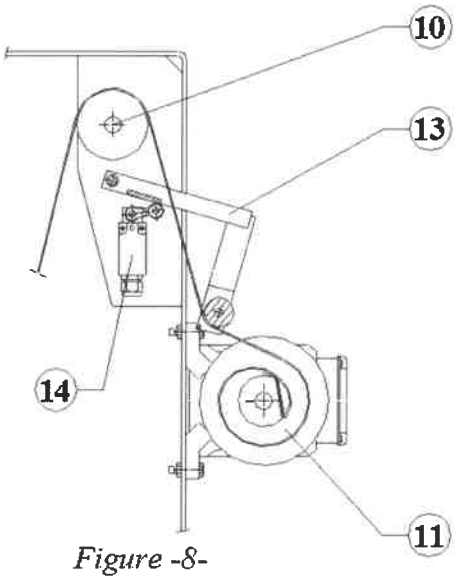


Figure -8-

Passage de la sangle dans le palpeur

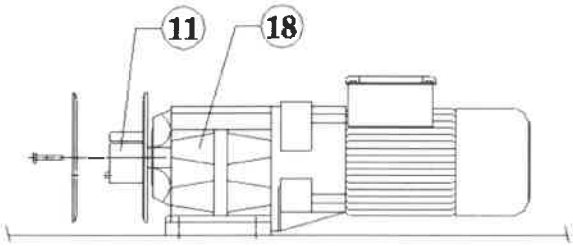


Figure -9-

Montage du tambour

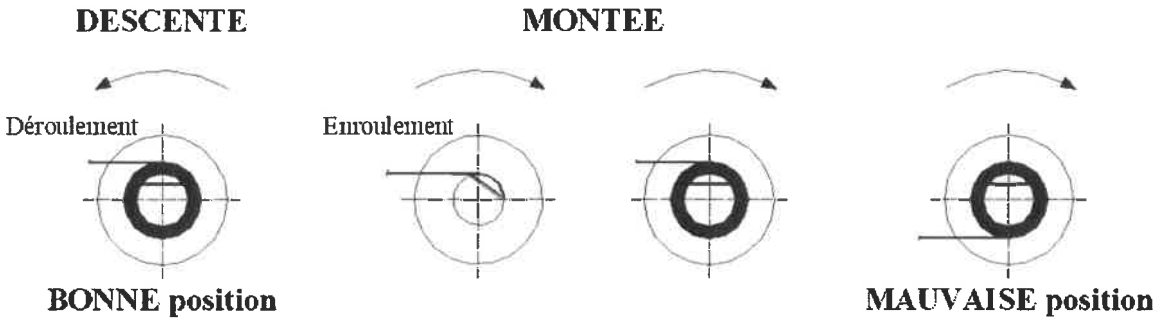
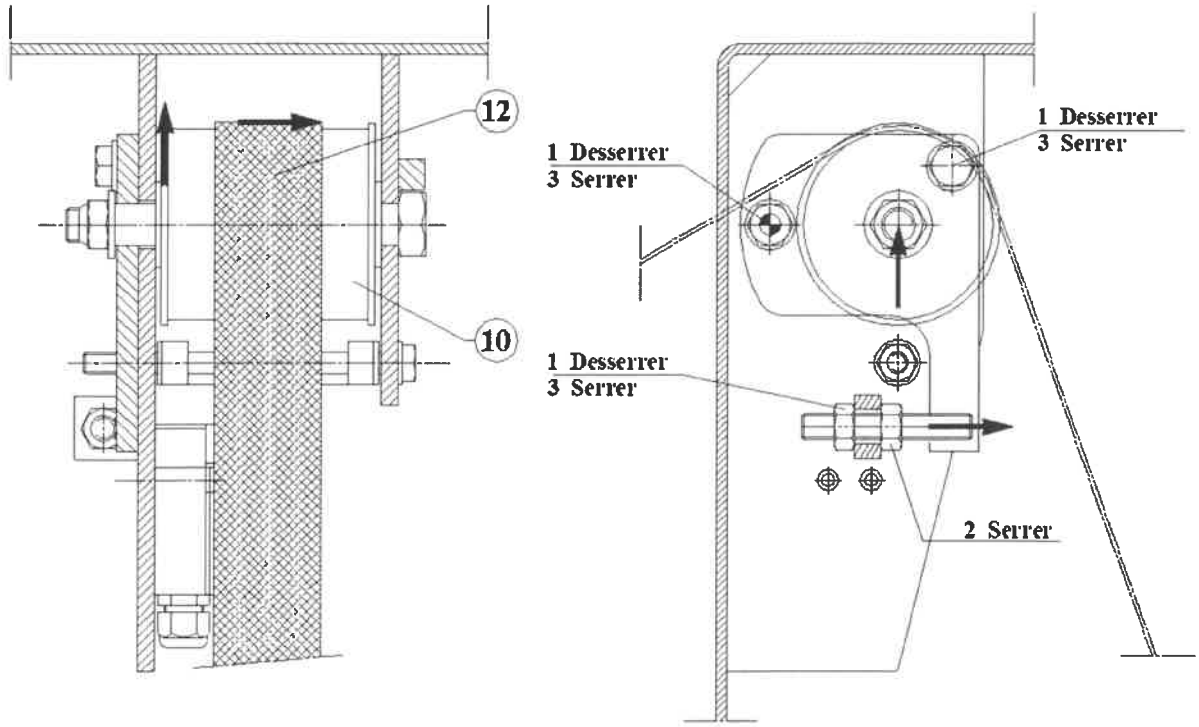


Figure -6- *Figure -7-*

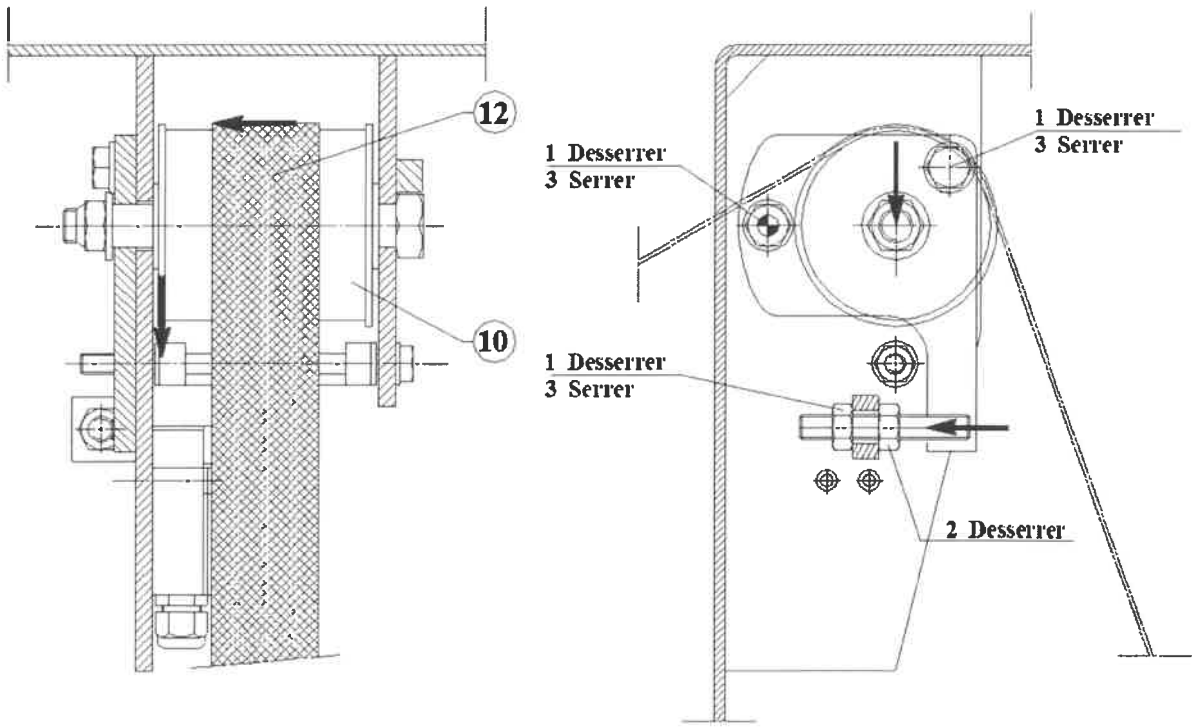
SCHEMAS

► 3.5 REGLAGE DE LA SANGLE

Pour déplacer la sangle vers la DROITE Utiliser une clé de 19



Pour déplacer la sangle vers la GAUCHE Utiliser une clé de 19



SCHEMAS

3.6 REMPLACEMENT DES PIECES D'USURE

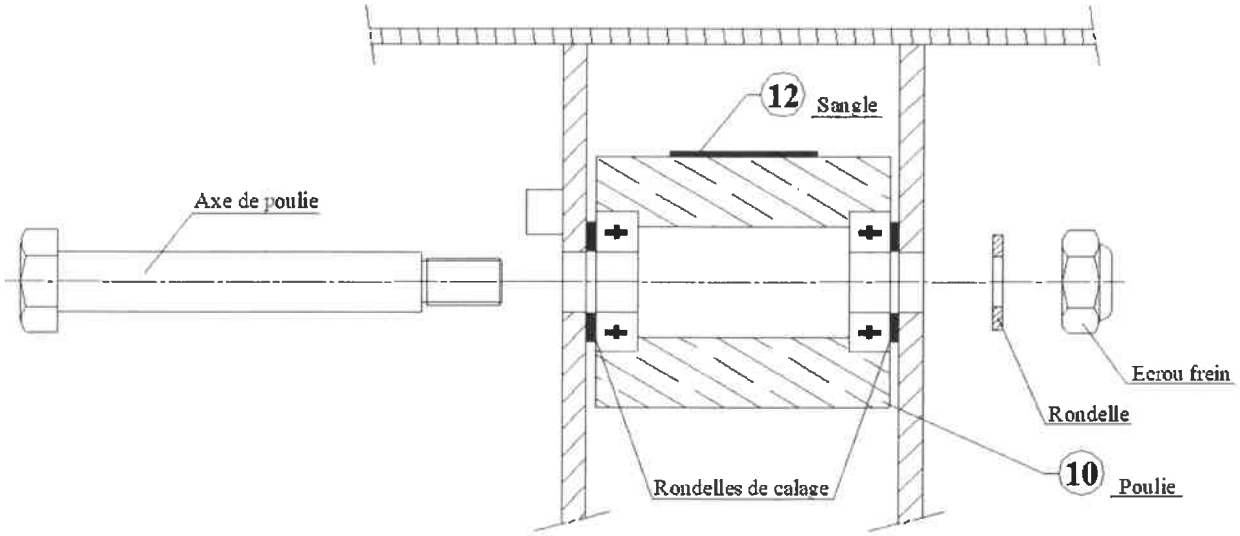


Figure -11-

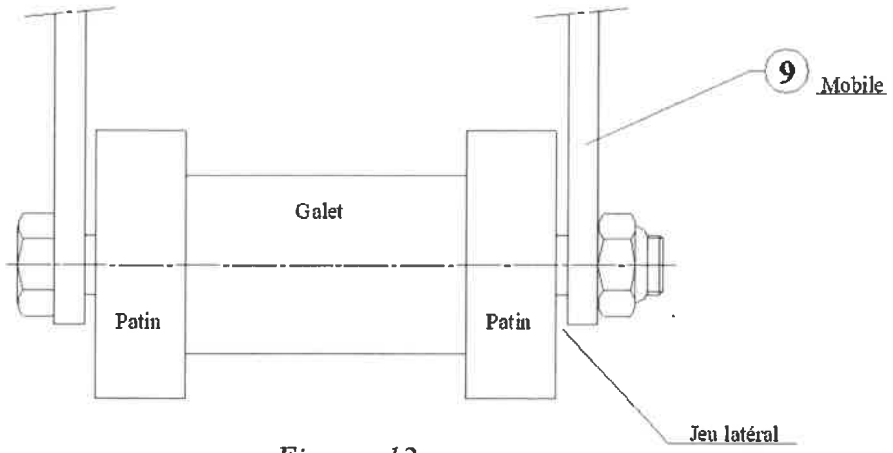


Figure -12-

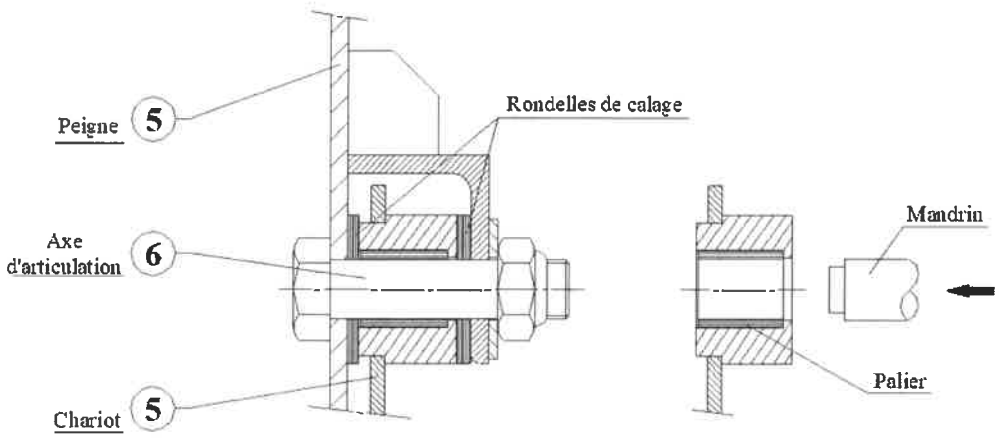


Figure -13-

ANNEXE 1

► CONSIGNES DE SECURITE, PROTECTION DES PERSONNES

IMPORTANT :

Avant toute intervention sur le dégrilleur

Démontage des panneaux de protection (Rep. 4 – 4a – 4b). Ouverture du capot motoréducteur ou démontage du protecteur de sangle (Rep. 3). Ouverture de la trémie à déchets (Rep. 2)

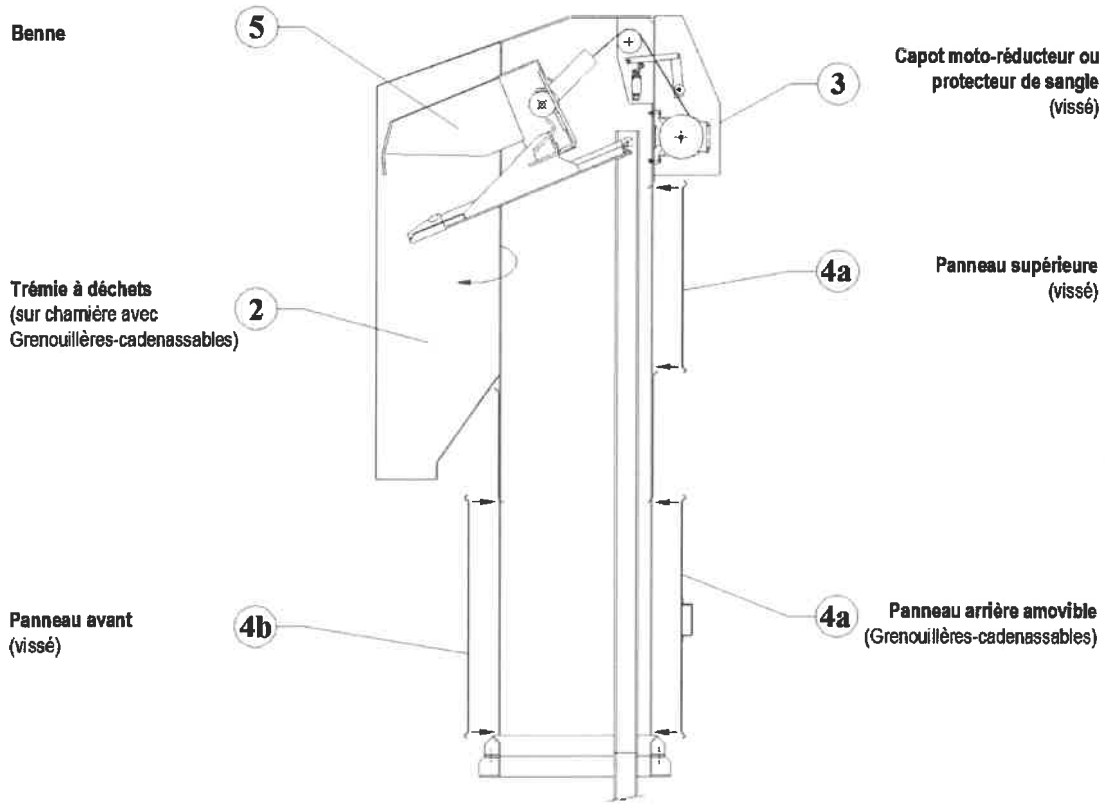
S'assurer qu'un cycle de fonctionnement n'est pas en cours.

Mettre l'installation Hors Tension

Dans le cas où un fonctionnement en manuel est jugé nécessaire

Placer le commutateur de commande en position MANUEL

Lors de votre intervention veillez au passage de la benne Rep. 5 devant les ouvertures Risque D'écrasement



ANNEXE 2

FINS DE COURSE – INTERRUPTEUR DE POSITION

1 - Fin de course « haut », « arrêt sécurité », « fin de cycle »

2 - Fin de course « bas »

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 2

1. FIN DE COURSE « HAUT » - ARRET SECURITE - FIN DE CYCLE

Fiche produit
Caractéristiques

XS7C4A1MPG13



Principales

Gamme de produits	OsiSense XS
Nom de gamme	Universel
Type de détecteur	Détecteur de proximité inductif
Application spécifique du produit	-
Nom du détecteur	XS7
Forme du capteur	Forme 40 x 40 x 117
Dimension	117 mm
Type de carter	Fixe
Capacité de montage du détecteur	Encastrable
Matière	Plastique
Matière du coffret	PBT
Type de signal de sortie	Numérique
Mode de raccordement	2 fils
Portée nominale	15 mm
Sortie TOR	1 "O" ou 1 "F" programmable
Type de circuit de sortie	C.a./c.c.
Raccordement électrique	Borniers à vis-étrier, capacité de serrage: 4 x 1,5 mm²
[Us] tension d'alimentation	24...240 V AC 50/60 Hz 24...240 V DC
Pouvoir de commutation en mA	5...200 mA DC 5...300 mA AC
Degré de protection IP	IP65 conformément à IEC 60529 IP67 conformément à IEC 60529 IP69K conformément à DIN 40050

Complémentaires

Face de détection	Tête à encoche 5 positions
Matière de la face avant	PBT
Domaine de fonctionnement	0...12 mm
Parcours différentiel	3...15% de Sr
Précision de répétition	<= 3% du Sr
Nombre d'entrée de câble	1 tapped entry pour PG13,5 cable gland
LED d'état	1 DEL vert pour alimentation activée 1 DEL jaune pour état sortie
Limites de la tension d'alimentation	20...264 V AC/DC
Courant résiduel	<= 1.5 mA pour état ouvert 120 V <= 0.6 mA pour état ouvert 24 V
Fréquence de commutation	<= 25 Hz AC <= 50 Hz DC
Tension de déchet	<= 5.5 V à fermé état
Retard à la disponibilité	<= 7.5 ms
Retard réponse	<= 1.2 ms
Retard récupération	<= 1.8 ms
Marquage	CE
Hauteur	40 mm
Longueur	40 mm
Largeur	117 mm
Masse du produit	0.244 kg

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 2

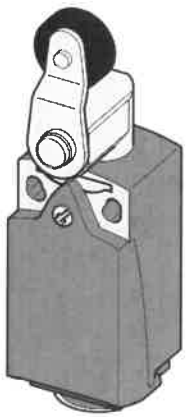
2. FIN DE COURSE « BAS » INTERRUPTEUR DE POSITION

FIN DE COURSE BAS type XCK-P21 TELEMECANIQUE

Interrupteur avec tête à mouvement angulaire
Dispositif de commande
A levier à galet thermoplastique
(réglage sur 360° de 5 en 5° ou tous les 90°
par retournement de la rondelle crantée)

Références : XCK-P2118G11
(contact « O » à manœuvre positive d'ouverture)
Contact bipolaire « O+F »
à action brusque
(XE2S-P2151)





Conformité aux normes	IEC 947-5-1, IEC 337-1, EN 60 947-5-1, NF C 63-140, VDE 0660-200, UL 508, CSA C22-2 n°14 IEC 204-1, EN 60 204-1, NF C 79-130
Homologations	En exécution normale : CSA A 300, UL A 300 Listed, NEMKO FI 10 (4) A-400V, (GL, BV, USSR en cours)
Traitement de protection	En exécution normale : « TC » et « TH »
Température de l'air ambiant	Pour fonctionnement : -25 à +70°C. Pour stockage : - 40 à + 70°C
Tenue aux vibrations	25 gn (de 10 à 500Hz) selon IEC 68-2-6
Tenue aux chocs	50 gn selon 68-2-27
Protection contre les chocs électriques	Classe II selon IEC 536 et NF C20-030
Degré de protection	IP65 selon IEC 529 ; IP653 selon NF C20-010
Durabilité mécanique (cycles manuels)	10 millions
Couple mini d'actionnement	0,05 N.m
Couple mini d'ouverture positive	0,17 N.m
Vitesse d'attaque minimale	1,5 m/s
Appareils pour attaque	Par came 30°
Fidélité	0,1 mm sur les points d'enclenchement
Caractéristiques assignées d'emploi (Durabilité électrique)	AC-15 ; A 300 ou Ue = 240 V, Ie = 3 A DC-13 ; Q 300 ou Ue = 250 V, Ie = 0,27 A selon IEC 947-5-1 Annexe A, EN 60 947-5-1
Tension assignée d'isolement	Ui = 500 V degré de pollution 3 selon IEC 947-1, groupe C selon NF C 20-040 et VDE 0110 Ui = 300 V selon UL 508, CSA C22-2 n°14
Tension assignée de tenue aux chocs	U imp = 6 kV selon IEC 947-1, IEC 664
Positivité	Contact à manœuvre positive d'ouverture selon IEC 947-5-1 Chapitre, EN 60 947-5-1
Résistance entre bornes	≤ 25 mΩ selon NF C93-050 méthode A ou IEC 255-7 catégorie 3
Protection contre les courts-circuits	Cartouche fusible 10 A gG (gl) selon IEC 947-5-1, VDE 0660-200
Entrée de câble	1 entrée taraudée pour presse-étoupe 11 selon NF C 68-300. Capacité de serrage de 7 à 10mm
Raccordement	Sur bornes à vis et étriers imperdables. Capacité de serrage mini : 1 x 0,34 mm², maxi : 2 x 2,5 mm² selon contact.

ANNEXE 3

MOTOREDUCTEUR SEW

1 - Lubrification

2 – Contrôle et entretien

3 – Protection électrique du moteur

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 3

1. LUBRIFICATION

Généralités

Sauf indication contraire lors de la commande, les entraînements SEW sont livrés avec la quantité de lubrifiant correspondant au type de réducteur et à sa position de montage ; la position de montage étant le critère déterminant (M1...M6, → chap. "Positions de montage et indications importantes à fournir lors de la commande"). En cas de modification ultérieure de la position de montage, adapter le lubrifiant en fonction de la nouvelle position de montage (→ Quantités de lubrifiant).

Tableau des lubrifiants

Le tableau des lubrifiants de la page suivante indique les lubrifiants autorisés pour les entraînements de SEW. Tenir compte de la légende ci-dessous.

Légende du tableau des lubrifiants

Abréviations utilisées, signification des champs grisés et remarques :

CLP	= Huile minérale
CLP PG	= Polyglycol (homologation USDA-H1 pour réducteurs W)
CLP HC	= Hydrocarbures de synthèse
E	= Huile-ester (classe de risque de pollution de l'eau WGK 1)
HCE	= Hydrocarbures de synthèse + huile-ester (homologation USDA-H1)
HLP	= Huile hydraulique
	= Lubrifiant synthétique (= graisse pour roulement synthétique)
	= Lubrifiant minéral (= graisse pour roulement minérale)
1)	Réducteurs à vis sans fin avec huile polyglycol : prière de consulter l'interlocuteur SEW habituel
2)	Lubrifiant spécial uniquement pour réducteurs Spiroplan®
3)	SEW-$f_B \geq 1{,}2$ indispensable
4)	Comportement critique au démarrage sous basses températures !
5)	Graisse fluide
6)	Température ambiante
	Lubrifiant pour l'industrie agroalimentaire
	Huile biologique (lubrifiant pour l'agriculture et les eaux et forêts)

Graisses pour roulements

Les roulements des réducteurs et moteurs SEW sont garnis d'usine des graisses indiquées dans le tableau suivant. Pour les roulements garnis de graisse, SEW recommande de renouveler également le graissage lors de la vidange d'huile ou de remplacer les roulements moteur.

	Température ambiante	Fabricant	Type
Roulements des réducteurs	-40 °C ... +80 °C	Fuchs	Renolit CX-TOM15[1)]
Roulements des moteurs[2)]	-20 °C ... +80 °C	Esso	Polyrex EM
	+20 °C ... +100 °C	Klüber	Barrierta L55/2
	-40 °C ... +60 °C	Kyodo Yushi	Multemp SRL[3)]
Graisses spéciales pour roulements des réducteurs			
	-30 °C ... +40 °C	Aral	Aral Eural Grease EP 2
	-20 °C ... +40 °C	Aral	Aral Aralube BAB EP2

1) Graisse pour roulements sur base d'une huile de base semi-synthétique
2) Les roulements moteur sont fermés des deux côtés et ne peuvent pas être regraissés
3) Recommandé pour le fonctionnement en continu sous des températures environnantes en dessous de 0 °C, par exemple en chambre froide

Les quantités de graisse suivantes sont nécessaires :

- Pour les roulements à fonctionnement rapide (côté entrée réducteur) : garnir un tiers des espaces entre les organes de roulement.
- Pour les roulements à fonctionnement lent (à l'intérieur et côté sortie des réducteurs) : garnir deux tiers des espaces entre les organes de roulement.

ANNEXE 3

Quantités de lubrifiant

Les quantités indiquées sont des **valeurs approximatives**. Les quantités exactes varient en fonction du nombre de trains et du rapport de réduction. Lors du remplissage, vérifier impérativement la **quantité de lubrifiant à partir du bouchon de niveau**.

Les tableaux suivants indiquent les quantités approximatives de lubrifiant en fonction des positions de montage M1...M6.

R.., R..F

Réducteur	Quantité en litres					
	M1[1)]	M2[1)]	M3	M4	M5	M6
R07	0.12	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
R17	0.25	0.55	0.35	0.55	0.35	0.40
R27	0.25/0.40	0.70	0.50	0.70	0.50	0.50
R37	0.30/0.95	0.85	0.95	1.05	0.75	0.95
R47	0.70/1.50	1.60	1.50	1.65	1.50	1.50
R57	0.80/1.70	1.90	1.70	2.10	1.70	1.70
R67	1.10/2.30	2.60/3.50	2.80	3.20	1.80	2.00
R77	1.20/3.00	3.80/4.10	3.60	4.10	2.50	3.40
R87	2.30/6.0	6.7/8.2	7.2	7.7	6.3	6.5
R97	4.60/9.8	11.7/14.0	11.7	13.4	11.3	11.7
R107	6.0/13.7	16.3	16.9	19.2	13.2	15.9
R137	10.0/25.0	28.0	29.5	31.5	25.0	25.0
R147	15.4/40.0	46.5	48.0	52.0	39.5	41.0
R167	27.0/70.0	82.0	78.0	88.0	66.0	69.0

1) Réducteurs jumelés : le réducteur de la plus grande taille doit être garni de la plus grande quantité de lubrifiant

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 3

	6) °C	DIN (ISO)	ISO.NLGI	Mobil	Shell	Klüber	ARAL	bp	Tribol	TEXACO	Optimol	FUCHS	TOTAL
R...	Standard -10 +40	CLP(CC)	VG 220	Mobilgear 630	Shell Omala 220	Klüberoil GEM 1-220 N	Aral Degol BG 220	BP Energol GR-XP 220	Tribol 1100/220	Meropa 220	Optigear BM 220	Renolin CLP 220	Carter EP 220
	25 +80	CLP PG	VG 220	Mobil Glygoyle 30	Shell Tivela S 220	Klübersynth GH 6-220	Aral Degol GS 220	BP Energyn SG-XP 220	Tribol 800/220	Syniube CLP 220	Optiflex A 220		Carter SY 220
K...(HK...)	4) -40 +40	CLP HC	VG 220	Mobil SHC 630	Shell Omala HD 220	Klübersynth GEM 4-220 N	Aral Degol PAS 220		Tribol 1510/220	Pinnacle EP 220	Optigear Synthetic A 220	Renolin Unisyn CLP 220	
	4) -40 +40		VG 150	Mobil SHC 629	Shell Omala HD 150	Klübersynth GEM 4-150 N				Pinnacle EP 150			Carter SH 150
F...	-20 +25	CLP (CC)	VG 150 VG 100	Mobilgear 627	Shell Omala 100	Klüberoil GEM 1-150 N	Aral Degol BG 100	BP Energol GR-XP 100	Tribol 1100/100	Meropa 150	Optigear BM 100	Renolin CLP 150	Carter EP 100
	-30 +10	HLP (HM)	VG 68-46 VG 32	Mobil D.T.E. 13M	Shell Tellus T 32	Klüberoil GEM 1-68 N	Aral Degol BG 46		Tribol 1100/68	Rando EP Ashless 46	Optigear 32	Renolin B 46 HVI	Equivis ZS 46
	4) -40 +10	CLP HC	VG 32	Mobil SHC 624		Klüber Summit HySyn FG-32				Cetus PAO 46			Dacnis SH 32
	4) -40 -30	HLP (HM)	VG 22 VG 15	Mobil D.T.E. 11M	Shell Tellus T 15	Isoflex MT 30 ROT		BP Energol HLP-HM 15		Rando HDZ 15			Equivis ZS 15
S...(HS...)	Standard 0 +40	CLP (CC)	VG 680	Mobilgear 636	Shell Omala 680	Klüberoil GEM 1-680 N	Aral Degol BG 680	BP Energol GR-XP 680	Tribol 1100/680	Meropa 680	Optigear BM 680	Renolin CLP 680	Carter EP 680
	-20 +60	CLP PG	VG 680 1)		Shell Tivela S 680	Klübersynth GH 6-680		BP Energyn SG-XP 680	Tribol 800/680	Syniube CLP 680			
	4) 30 +80	CLP HC	VG 460	Mobil SHC 634	Shell Omala HD 460	Klübersynth GEM 4-460 N				Pinnacle EP 460			
	4) -40 +10		VG 150	Mobil SHC 629	Shell Omala HD 150	Klübersynth GEM 4-150 N				Pinnacle EP 150			Carter SH 150
	-20 +10	CLP (CC)	VG 150 VG 100	Mobilgear 627	Shell Omala 100	Klüberoil GEM 1-150 N	Aral Degol BG 100	BP Energol GR-XP 100	Tribol 1100/100	Meropa 150	Optigear BM 100	Renolin CLP 150	Carter EP 100
	25 +25	CLP PG	VG 220 1)	Mobil Glygoyle 30	Shell Tivela S 220	Klübersynth GH 6-220	Aral Degol GS 220	BP Energyn SG-XP 220	Tribol 800/220	Syniube CLP 220	Optiflex A 220		Carter SY 220
	4) -40 0	CLP HC	VG 32	Mobil SHC 624		Klüber Summit HySyn FG-32				Cetus PAO 46			Dacnis SH 32
R...,K...(HK...), F...,S...(HS...)	4) 30 +40	HCE	VG 460		Shell Cassida Fluid GL 460	Klüberoil 4UH1-460 N	Aral Eural Gear 460				Optilab GT 460		
	-20 +40	E	VG 460			Klüberbio CA2-460	Aral Degol BAB 460				Optisynt BS 460		
W...(HW...)	Standard -20 +40	SEW PG	VG 460 2)			Klüber SEW HT-460-5							
	4) -40 +10	API GL5	SAE 75W90 (~VG 100)	Mobilube SHC 75 W90-LS									
	-20 +40	CLP PG	VG 460 3)			Klübersynth UH1 6-460							
R32 R302	25 +60	DIN 51 818 5)	00	Glygoyle Grease 00	Shell Tivela GL 00	Klübersynth GE 46-1200				Multifak 6833 EP 00			Marson SY 00
	Standard -15 +40		000 - 0	Mobilux EP 004	Shell Alvania GL 00		Aralub MFL 00	BP Energrease LS-EP 00		Multifak EP 000	Longtime PD 00	Renolin SF 7 - 041	Multis EP 00

FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 3

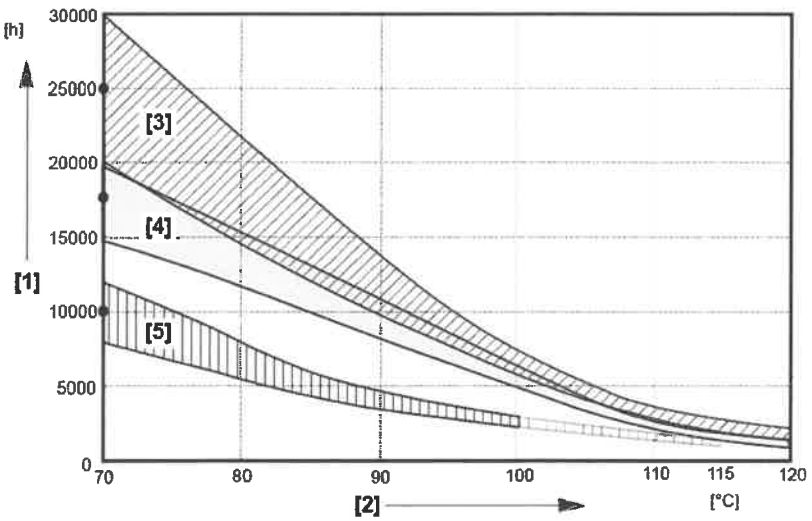
► 2. CONTROLES ET ENTRETIEN

6.2 *Intervalles de contrôle et d'entretien*

Intervalles	Que faire ?
• Toutes les 3 000 heures machine, tous les six mois minimum	• Contrôler l'huile et le niveau d'huile. • Ecouter le bruit de fonctionnement pour détecter d'éventuels défauts sur les paliers. • Contrôle visuel des joints pour détecter d'éventuelles fuites • Dans le cas de réducteurs avec console bras de couple : contrôler les butées caoutchouc ; si nécessaire, les remplacer.
• Selon les conditions d'utilisation (voir illustration suivante), au plus tard toutes les trois années • En fonction de la température de l'huile	• Remplacer l'huile minérale.
	• Changer la graisse des roulements (recommandé). • Remplacer la bague d'étanchéité (ne pas réutiliser la zone de contact initiale).
• Selon les conditions d'utilisation (voir illustration suivante), au plus tard toutes les cinq années • En fonction de la température de l'huile	• Remplacer l'huile synthétique.
	• Changer la graisse des roulements (recommandé). • Remplacer la bague d'étanchéité (ne pas réutiliser la zone de contact initiale).
• Variables (en fonction des conditions environnantes)	• Refaire ou retoucher la peinture de protection de surface ou anticorrosion.

6.3 *Intervalles de remplacement du lubrifiant*

L'illustration suivante montre les intervalles de remplacement du lubrifiant pour les réducteurs standards dans des conditions environnantes normales. En cas d'exécutions spéciales ou de conditions environnantes difficiles/agressives, réduire les délais de remplacement du lubrifiant !



[1] Durée de fonctionnement
[2] Température constante du bain d'huile
• Valeur moyenne pour 70 °C selon le type d'huile
[3] CLP PG
[4] CLP HC / HCE
[5] CLP / HLP / E

ANNEXE 3

3. PROTECTION ELECTRIQUE DU MOTEUR

Protection contre les surcharges

L'emploi d'un disjoncteur est nécessaire pour protéger le bobinage contre les surcharges et les conséquences d'une marche sur deux phases seulement (suite à la fusion d'un seul fusible ou coupure d'un conducteur par ex.).

Exemple : bobinage du moteur pour 230/400 V ;
Courant nominal : 5,7/3,3 A
Réglage du disjoncteur de protection à :
5,7 A pour le couplage 230 V triangle
3,3 A pour le couplage 400 V étoile

Il convient de régler le relais thermique du discontacteur à l'intensité nominale correspondant à la tension du réseau (voir plaque signalétique).

Dans le cas de moteur avec protection thermique intégrée au bobinage (ex. Déclencheurs thermiques ou thermistances) se reporter au schéma de branchement correspondant. Il est prudent d'empêcher un démarrage automatique du moteur après refroidissement de son bobinage.

Réglage du niveau de coupure du disjoncteur repère DM1, en fonction de la puissance des moteurs. (Voir Annexe 5 schéma électrique folio 2)

Puissance	Plage de réglage	Réglage
120W	0.4 – 0.63A	**0.48A**
250W	0.63 – 1A	**0.85A**
370W	1 – 1.6A	**1.25A**

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 4

► PIECES DE RECHANGE USUELLES

PREMIERE URGENCE (DEFAUT) :

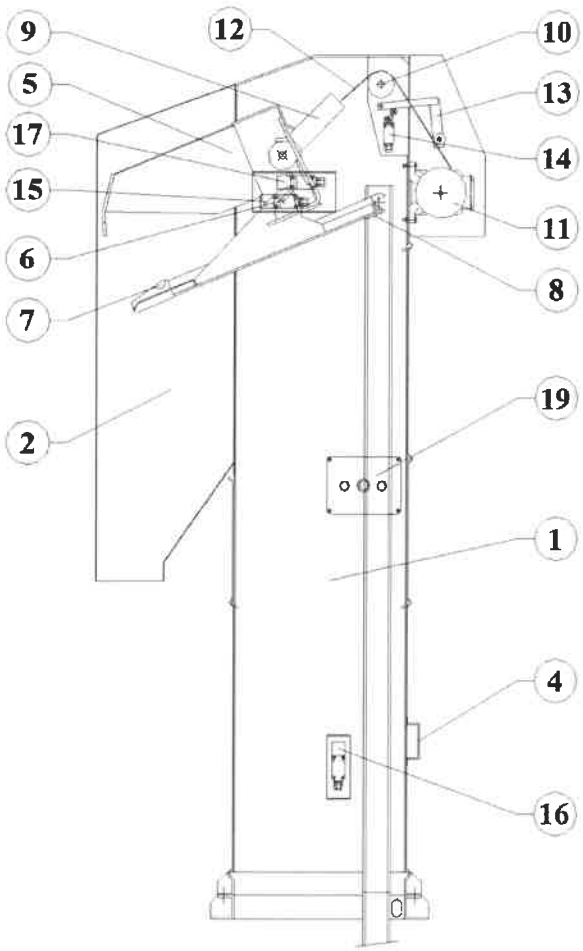
Désignation	Repérage
Motoréducteur	11
Fin de course « haut »	5
Fin de course « bas »	14
Arrêt de sécurité	17
Arrêt fin de cycle	16

UN AN (OU SIX MOIS SERVICE INTENSIF):

Désignation	Repérage
Sangle polyester	12

CINQ ANS:

Désignation	Repérage
Galet de mobile	9
Galet de palpeur	13
Poulie	10
Axes d'articulation pelle/chariot	6
Patins d'usure chariot haut	8
Patins d'usure chariot bas	7



ANNEXE 5 (Si option coffret électrique retenue)

Cette annexe concerne les dégrilleurs possédant l'option coffret électrique. A vérifier sur la commande

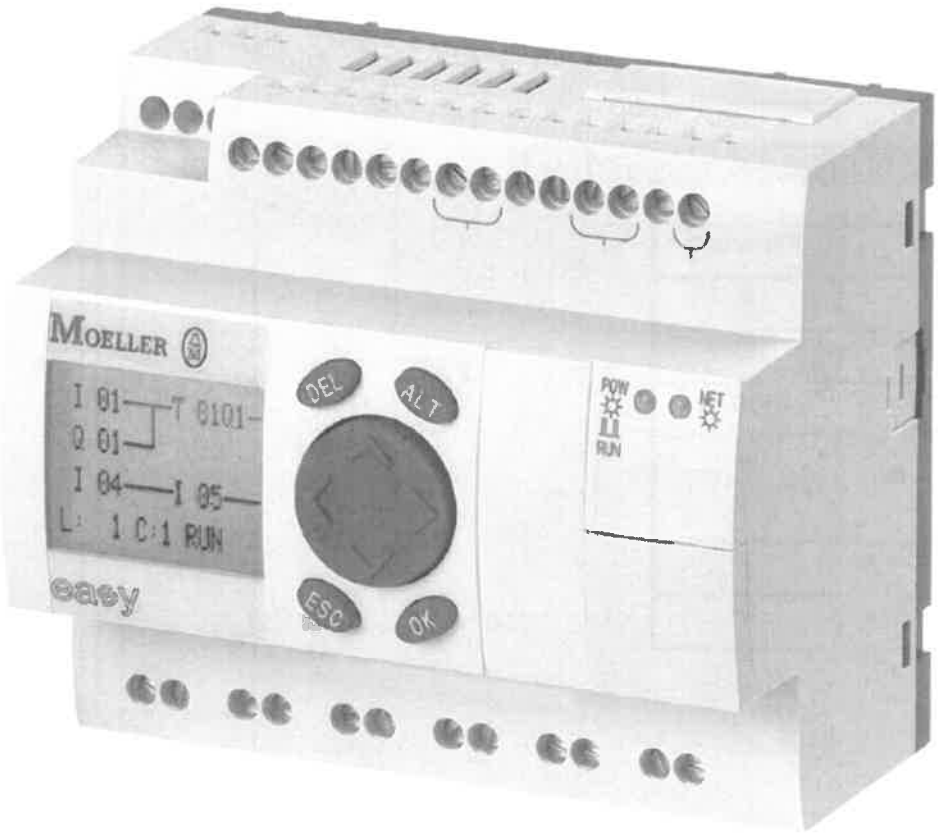
► REGLAGE DES PARAMETRES ET GESTION DES DEFAUTS

1 Généralités

2 Réglage du compteur de cycle (Paramètre AR01)

3 Réglage de la temporisation d'arrêt (Paramètre T05)

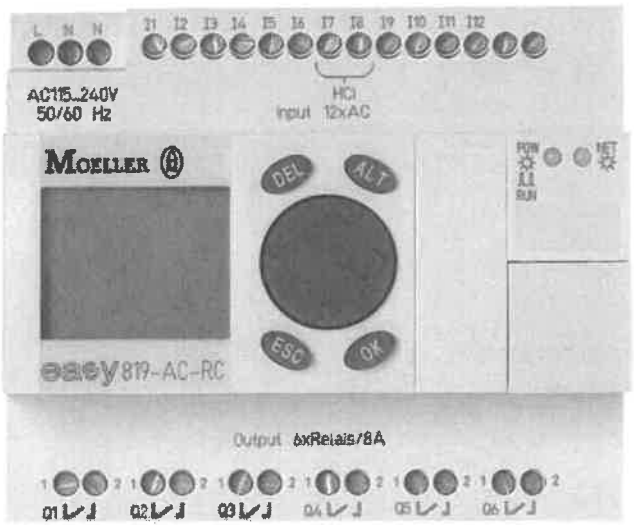
4 Gestion des défauts



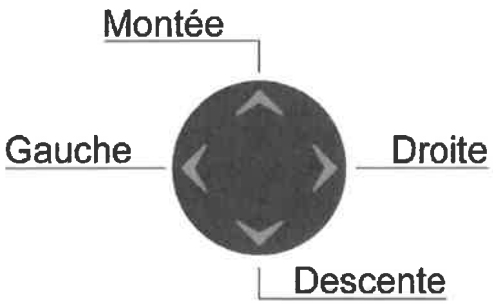
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél. +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

1 Généralités

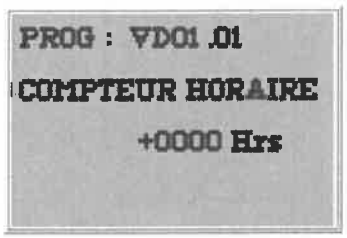


Clavier de commande
Déplacement sur l'écran



En mode automatique :

En temps de fonctionnement, affichage des écrans suivants par alternance :



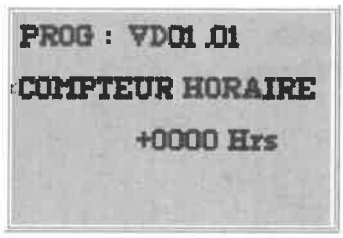
- Version du programme.
- Compteur horaire.

Puis,



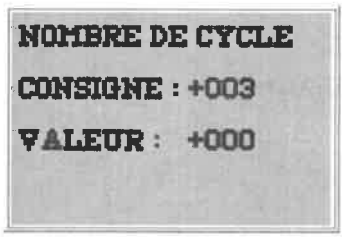
- Consigne : nombre de cycles programmé.
- Valeur : nombre de cycles restant.

En temps d'arrêt de la machine, affichage des écrans suivants par alternance :



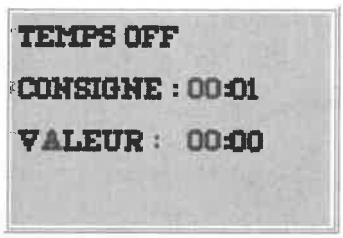
- Version du programme.
- Compteur horaire.

Puis,



- Consigne : nombre de cycles programmé.
- Valeur : nombre de cycles restant.

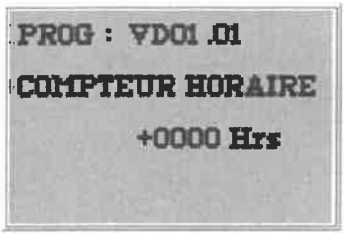
Puis,



- Temps off : temps d'arrêt entre deux séries de cycles.
- Consigne : valeur du temps d'arrêt.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

2 Réglage du compteur de cycles, paramètre AR01.



A partir de l'écran principal :

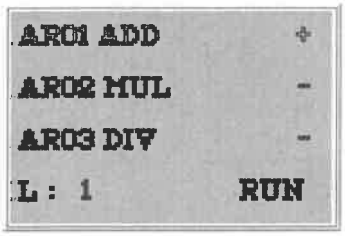
Appuyer sur la touche OK



Se positionner sur le message PARAMETRES

En appuyant 2 fois sur la touche descente.

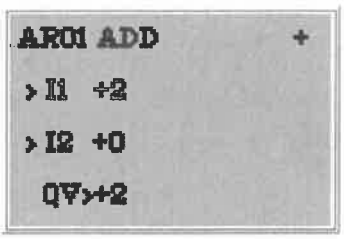
Valider en appuyant sur la touche OK



Affichage du compteur, paramètre AR01

Sélectionner la ligne du paramètre AR01 avec les touches montée / descente.

Valider en appuyant sur la touche OK



Modifier la consigne du compteur, paramètre AR01

Se placer sur la ligne I1 avec les touches montée / descente.

Appuyer sur la touche OK

Utiliser la touche montée / descente pour augmenter ou diminuer le nombre de cycles.

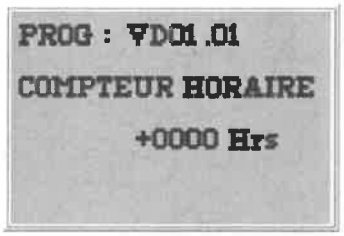
Valider en appuyant sur la touche OK

Pour revenir à l'affichage principal

Appuyer 3 fois sur la touche ESC

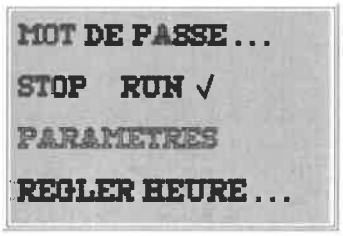
FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

3 Réglage de la temporisation d'arrêt T5



A partir de l'écran principal :

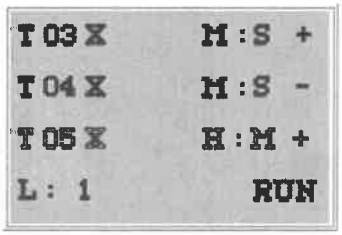
Appuyer sur la touche OK



Se positionner sur le message PARAMETRES

En appuyant 2 fois sur la touche descente.

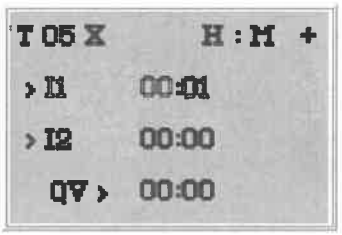
Valider en appuyant sur la touche OK



Affichage de la temporisation T5

Sélectionner la ligne de la temporisation T05 avec les touches montée / descente.

Valider en appuyant sur la touche OK



Modifier le réglage de la temporisation sélectionée

Se placer sur la ligne I1 avec les touches montée / descente.

Appuyer sur la touche OK

Utiliser la touche gauche / droite pour choisir les heures ou les minutes.

Utiliser la touche montée / descente pour augmenter ou diminuer le chiffre sélectionné.

Valider en appuyant sur la touche OK

Pour revenir à l'affichage principal

Appuyer 3 fois sur la touche ESC

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

4 Gestion des défauts

DEFAUT MOTEUR

S'assurer qu'il n'y a pas de blocage mécanique puis vérifier le réglage du disjoncteur thermique moteur ou bien celui du limiteur d'intensité.

Remise en service :

- Passer en mode manuel.

Soit coupure disjoncteur moteur :

- réarmement disjoncteur thermique.

Soit coupure limiteur d'intensité :
(Pour dégrilleur type XG uniquement)

- couper puis rétablir l'alimentation électrique générale du coffret.

Puis

- Acquittement du défaut.

✔ Si un cycle est en cours : Le cycle commencé se termine.

DEFAUT D'ARRET D'URGENCE

Remise en service :

- Déverrouillage de l'arrêt d'urgence.
- Acquittement du défaut.

✔ Si un cycle est en cours : Le cycle commencé se termine.

DEFAUT ARRET SUR LE FIN DE COURSE DE SECURITE

Remise en service :
(Pour dégrilleur type NG, SG et NS uniquement)

- Basculer en mode manuel.
- Ramener la benne dans les rails à l'aide du bouton poussoir « descente ».
- Vérifier le bon fonctionnement du capteur fin de course sécurité, le changer si nécessaire.
- Acquitter le défaut.
- Basculer en mode « Auto ».

✔ Si un cycle est en cours : Le cycle commencé se termine.

✖ Si un défaut subsiste : Affichage du défaut.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

DEFAUT DU FIN DE COURSE BAS OU DEFAUT DE SANGLE COUPEE

Passer en mode manuel puis :

Remise en service :

Soit la sangle est coupée :

- Changer la sangle (pour pouvoir agir sur les commandes manuelles, libérer le galet du fin de course bas de la pression du palpeur).

Soit la détection « point bas » est défectueuse :

- Vérifier le bon fonctionnement du capteur, le changer si nécessaire.
- Vérifier la mobilité du palpeur « point bas ».
- Vérifier le sens d'enroulement de la sangle.

Puis

- Acquitter le défaut.

✔ Passer en mode « Auto » : Un nouveau cycle commence.

DEFAUT DU FIN DE COURSE HAUT

Remise en service :

- Basculer en mode manuel.
- Vérifier le bon fonctionnement du capteur fin de course haut, le changer si nécessaire.
- Acquitter le défaut.

✔ Si un cycle est en cours : Le cycle commencé se termine.

✖ Si un défaut subsiste : Affichage du défaut.

Coupure secteur :

⚠ Au rétablissement du secteur et en mode « Auto », l'installation redémarrera un nouveau cycle. Le compteur de cycle sera réinitialisé.

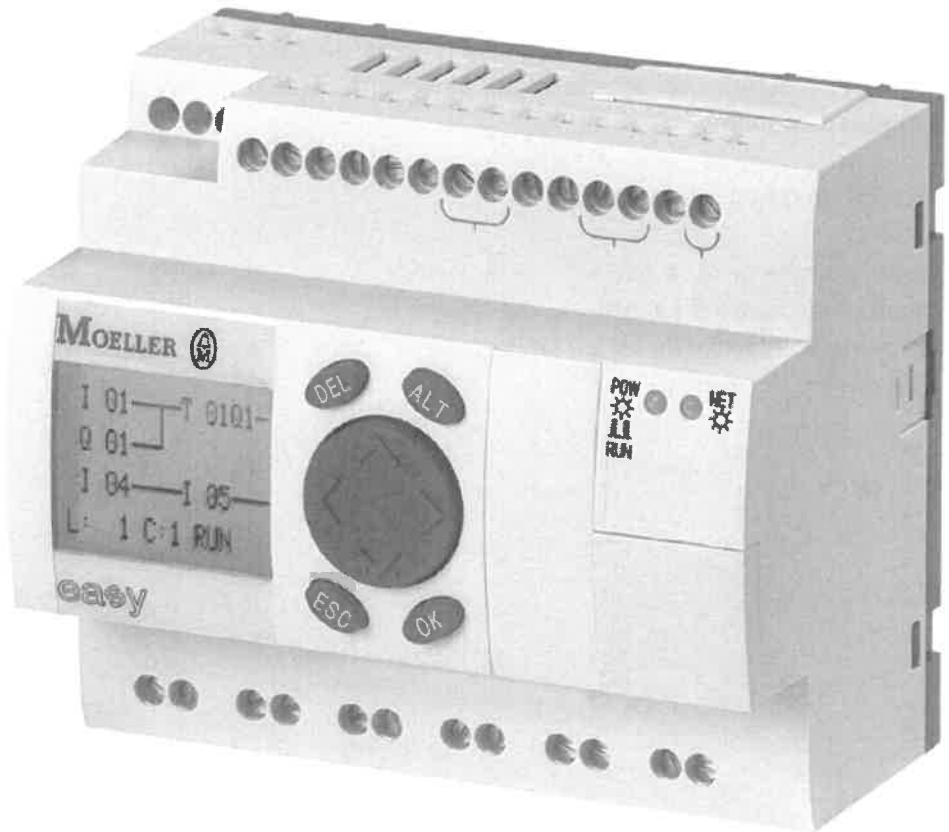
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

► REGLAGE DES PARAMETRES DE L'HORLOGE
(Si option coffret électrique et horloge retenues)

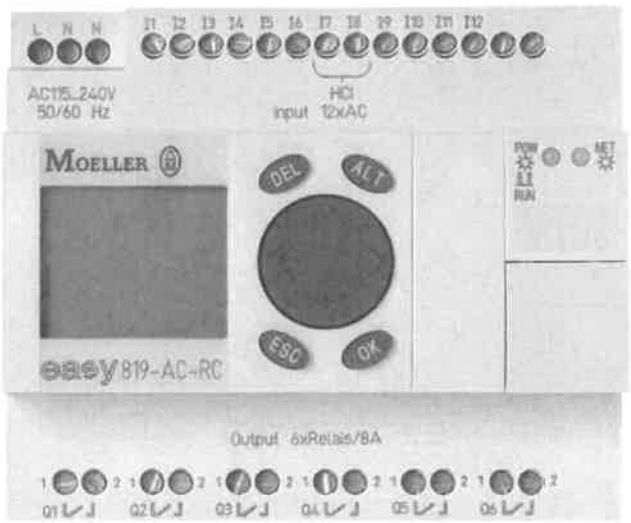
Ces réglages concernent les dégrilleurs possédant l'option coffret électrique, ainsi que l'option Horloge. A vérifier sur la commande

5 Généralités

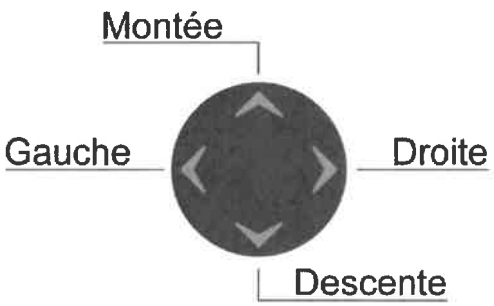
6 Paramétrage des plages horaires de l'horloge.



5 Généralités



Clavier de commande
Déplacement sur l'écran

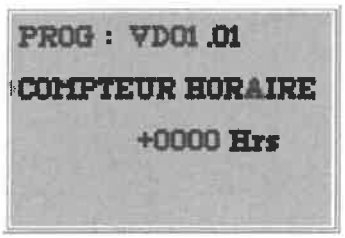


Deux horloges sont disponibles, comprenant chacune 4 plages de fonctionnement distinctes (8 plages au total). C'est plages sont accessibles en accédant aux paramètres HW01 et HW02 correspondant respectivement aux deux horloges disponibles.

Exemple de programmation de fonctionnement :

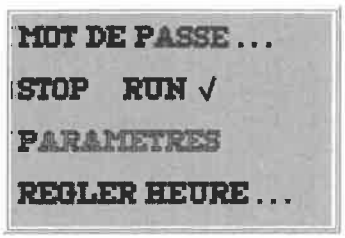
- du lundi au lundi : marche de 4H à 18H
- du mardi au jeudi : marche de 6H à 20H
- du vendredi au samedi : marche de 6H à 23H30
- du dimanche au dimanche : repos.

6 Paramétrage des plages horaires de l'horloge.



A partir de l'écran principal :

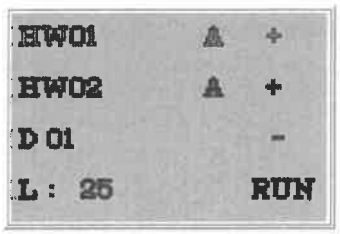
Appuyer sur la touche OK



Se positionner sur le message PARAMETRES

En appuyant 2 fois sur la touche descente.

Valider en appuyant sur la touche OK

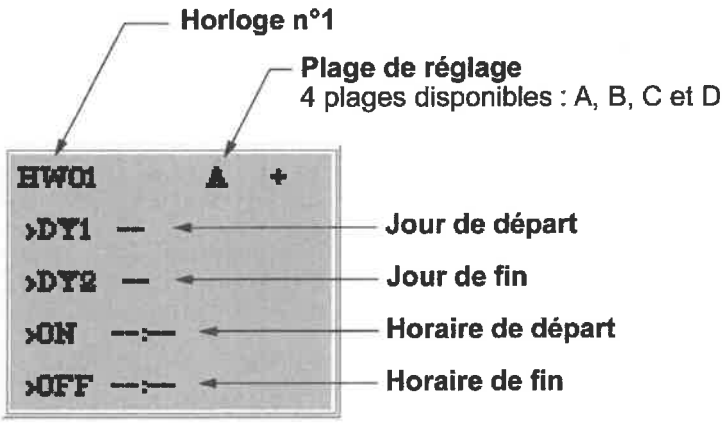


Affichage de l'horloge 01, paramètre HW01 (démarche identique pour l'horloge 02, paramètre HW02)

Sélectionner la ligne du paramètre HW01 avec les touches montée / descente.

Valider en appuyant sur la touche OK

Modifier la consigne de l'horloge HW01



Sélectionner la plage à paramétrer (A, B, C ou D) avec les touches montée / descente.

Valider en appuyant sur la touche OK

Se placer sur la ligne du paramètre à modifier avec les touches montée / descente.

Appuyer sur la touche OK

Utiliser la touche montée / descente pour renseigner la consigne souhaitée.

Valider en appuyant sur la touche OK

Pour revenir à l'affichage principal

Appuyer 3 fois sur la touche ESC

Exemple de plage de réglage :



Ici la plage B de l'horloge 01 est active du samedi au dimanche de 8h00 à 12h00.

ANNEXE 6 (Si option coffret électrique et un variateur de vitesses retenues)

Cette annexe concerne les dégrilleurs possédant l'option coffret électrique avec un variateur de vitesse. A vérifier sur la commande

▶ VARIATEUR ALTIVAR 320

1 – REGLAGE ET CONFIGURATION ALTIVAR 320

LES REGLAGES ET LA CONFIGURATION DE VOTRE VARIATEUR ONT ETE REALISES DANS NOS ATELIERS LORS DE LA PROCEDURE DES TESTS ET ESSAIS, VOUS TROUVEREZ LES REGLAGES REALISES SUR LE DOCUMENT JOINT AVEC CETTE NOTICE.

SI TOUTEFOIS, VOUS SOUHAITERIEZ MODIFIER CES REGLAGES, VOUS TROUVEREZ LA NOTICE D'UTILISATION DU VARIATEUR SUR LE SITE DU FOURNISSEUR SCHNEIDER-ELECTRIC :

WWW.SCHNEIDER-ELECTRIC.COM

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396